

Lille, le 11 avril 2014

## Communiqué de presse

### INSTALLATION DU COMITE REGIONAL DE LA FILIERE ALIMENTAIRE



Laurent Hottiaux, secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de la région Nord – Pas-de-Calais, Jean-Louis Robillard, vice-président du Conseil régional en charge de l'alimentation, de la régionalisation de l'agriculture et de la ruralité ont installé ce jour le comité régional de la filière alimentaire (CORFA). Ce comité a vocation à renforcer la logique de filière et à consolider une stratégie partagée au niveau régional.

L'Etat, la Région, les chefs d'entreprises et les salariés se mobilisent en faveur d'une filière régionale alimentaire, en reconnaissant le rôle stratégique qu'elle joue dans l'économie régionale. En effet, du monde agricole à la distribution en passant par la transformation, tous ces acteurs majeurs seront présents mobilisant également un riche tissu de petites entreprises. Tous les participants se sont accordés pour affirmer que la filière alimentaire est, et doit continuer à être, source de valeur ajoutée, d'emploi et bien sûr d'une alimentation saine et durable. C'est un enjeu majeur pour la région.

Le comité, présidé conjointement par le préfet et le président du Conseil régional, associe des chefs d'entreprises. A ce titre, Olivier Hermand, dirigeant de la PME Leroux et vice-président du comité, assurera la cohérence entre besoins des entreprises et solutions proposées. Un plan d'actions permettra de déterminer des priorités concrètes, de fixer des objectifs communs et un calendrier de réalisation.

Le pôle d'excellence régional Agroé sera chargé de l'animation du comité et de la coordination du plan d'actions qui sera fixé. Ce plan permettra de déterminer des priorités concrètes, d'identifier des pilotes et de fixer des objectifs communs et un calendrier de réalisation sur les sujets suivants : emploi-formation, innovation, financement, transition écologique, export et structuration de la filière.

Le 19 juin 2013, les ministres en charge de l'agriculture, de l'agroalimentaire et du redressement productif ont signé avec l'Association des régions de France, les représentants des industriels de l'agroalimentaire, de la coopération agricole, du secteur de l'artisanat alimentaire, des syndicats de salariés, le contrat de la filière alimentaire. Ce contrat a précisé les engagements réciproques des différents partenaires de la filière alimentaire, reconnue essentielle à la Nation.

#### Contacts presse :